

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1376/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un médecin de 2e classe en Position hors cadres.

n° 72-1376/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 septembre 1972

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1972

Date du numéro
10 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Lamarque, médecin de 2e classe en position « hors cadres », est, pour compter du 7 septembre 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir en qualité de médecin-chef du cercle de Dikhil, en remplacement du médecin de 2e class Menez rapatriables.